

A F F A I R E N ° 16.

OBJET : Cession à la Société TECHNI-DECOR du terrain communal de 630 m2 cadastré section BV n°463, situé dans la Zone Artisanale de Montgaillard.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Société TECHNI-DECOR a récemment fait l'acquisition du terrain de la Zone artisanale de Montgaillard que la Commune avait vendu en 1976 à Monsieur Guy LEFEVRE et y a entrepris la réalisation d'ateliers et bureaux représentant un investissement en bâtiments et machines, de 1 500 000 Francs et la création de douze emplois productifs.

L'importance de son projet l'amène à solliciter de la Commune la cession de la parcelle de 630 m2 cadastrée BV n° 463, située entre le Chemin de la Vierge et l'ancien terrain LEFEVRE.

Si vous êtes d'accord sur cette cession qui me paraît conforme à la vocation d'activités donnée à cette zone par le Plan d'Occupation des Sols, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans l'acte de vente du terrain en cause à la Société TECHNI-DECOR au prix qui sera fixé par le Service des Domaines.

Je mets la question aux voix.

\* \* \* \* \*

ADOpte A L'UNANIMITE

\* \* \* \* \*

VU - St Denis le 22 Mars 1982  
P/le Préfet, le Secrétaire Général,  
si que : Didier CULTRIAUX  
Pater Copie Certifiée Conforme  
P/le Préfet, le chef de Bureau délégué  
si que : Jacques Lacort